

Transports publics : T2C

Intervention de Jacques LANOIR

Conseil communautaire du 26 septembre 2011

Monsieur Le président, Chers collègues,

Le débat en cours, les échos dans la presse à propos de l'entretien des rames du tram clermontois nous laissent perplexe. Qui croire du SMTC, de la T2C ? Peut-être y verront nous plus clair après connaissance des rapports des experts. En tout état de cause et dans l'intérêt général, la plus grande transparence est de rigueur. Mesurons bien le fossé qui sépare les salariés de T2C et le SMTC. Il n'est plus possible de laisser pourrir cette situation. Que ce soit pour les salariés de T2C bien sûr, mais aussi pour le crédit de nos transports publics. Il est urgent que de véritables rencontres de travail soient organisées entre Le SMTC et la T2C en y associant les représentants des salariés. Ceci dans l'immédiat. Pour autant, ça ne règle en rien le fond de l'objet de la situation de conflit à T2C : la proposition d'entrée de RATP-DEV dans le capital T2C. Présenter l'entrée de RATP DEV comme un vertueux capital destiné à renforcer la T2C face aux géants Véoli et Kéolis est des plus aléatoires. J'ai eu connaissance d'une déclaration publique de Monsieur MONGIN, directeur de RATP devant des centaines de cadres de l'entreprise. Je cite : « Il nous faut un résultat des capitaux investis qui soit comparable à celui de la concurrence, c'est-à-dire 8 % et le taux de marge, il était l'an dernier pour RATP DEV de 5 % doit encore augmenter. Il nous faut pour tous nos investissements un taux de rentabilité supérieur à 10 %.

C'est une soumission à la loi des marchés, alors qu'il faut au contraire sortir notre transport de la concurrence et pour cela anticiper, innover et mutualiser et pourquoi pas avec une SPL (Société Publique Locale), outil de coopération entre les collectivités. Pourquoi aussi ne pas retrouver des valeurs de solidarité en renouant avec le Conseil Général, voire le Conseil Régional pour sortir d'une vision étriquée des transports locaux alors que nos concitoyens aspirent toujours à plus de mobilité, besoin d'ailleurs reconnu prioritaire par Clermont Communauté, avec le logement et le développement économique.

Il faut surtout que notre réflexion se pose avec détermination dans une dynamique usager/personnel/intérêt général, en se positionnant d'emblée dans la préservation d'un environnement de qualité. Si l'une de ces dimensions est oubliée, alors surgiront de nouveaux problèmes. Les salariés et leurs représentants au cœur de ces articulations ont un avis pertinent à donner.

Avec eux, nous revendiquons le maintien dans la sphère publique de T2C en stoppant toute décision qui peut se révéler être une porte ouverte à une privatisation rampante totale ou partielle.

Avec les usagers, nous optons pour la mise en place d'une gestion de proximité démocratique et participative des transports permettant leur intervention, par la mise en œuvre de nouveaux modes de représentation, de contrôle et d'évaluation. Merci.»

Jacques LANOIR